

# DYNAMIQUES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES DE LA FRANCOPHONIE

## *ENJEUX D'IDENTITÉ ET D'INFLUENCE MONDIALE*

TAMANNA ARORA

UG Student

AMITY UNIVERSITY NOIDA UTTAR PRADESH, INDIA

**ABSTRACT:** *Ce mémoire porte sur la Francophonie, c'est-à-dire l'ensemble des pays et des personnes qui utilisent le français comme langue officielle, première ou seconde dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, le français est parlé par plus de 321 millions de personnes dans le monde, réparties sur cinq continents, ce qui en fait l'une des langues les plus répandues et les plus influentes à l'échelle internationale. Mais la Francophonie n'est pas seulement une réalité linguistique : c'est aussi un espace culturel, politique et identitaire d'une grande complexité, traversé par des dynamiques contradictoires qui méritent d'être analysées avec attention.*

*Dans ce travail, nous cherchons à répondre à une question principale : est-ce que la Francophonie forme vraiment une communauté avec une identité commune, et quelle est son influence dans le monde aujourd'hui ? Pour répondre, nous étudions successivement l'histoire et la géographie de la Francophonie, le rôle de la langue française dans la construction des identités individuelles et collectives, les héritages complexes du colonialisme, l'influence culturelle et diplomatique de la Francophonie dans les relations internationales, et enfin les grands défis auxquels elle fait face au XXI<sup>e</sup> siècle, notamment la concurrence de l'anglais, le rapport des jeunes générations à la langue française, et la nécessité de construire une Francophonie plus équitable et plus inclusive.*

*Notre conclusion est que la Francophonie est un espace vivant, complexe et en mutation permanente. Sa force ne repose pas sur l'uniformité, mais sur la diversité de ses membres et sur la créativité de leurs cultures respectives. Pour rester pertinente dans un monde qui évolue rapidement, la Francophonie doit se réinventer en valorisant les voix de ses membres les plus nombreux notamment les Africains et en s'adaptant aux réalités de l'ère numérique et d'un monde de plus en plus multilingue.*

**Mots-Clés:** *Francophonie, langue française, identité culturelle, colonialisme, postcolonialisme, diversité linguistique, influence mondiale, Organisation Internationale de la Francophonie, soft power, plurilinguisme*

### INTRODUCTION

Imaginez que vous partez en voyage. Vous traversez des pays très différents — le Maroc, le Sénégal, le Québec, la Belgique, le Vietnam, Haïti. Quel que soit le pays choisi, parler français permet aux pensées de s'exprimer naturellement. Les gens vous comprennent, vous répondent, partagent avec vous des mots, des références, des façons de voir le monde que vous reconnaissez. Et pourtant, d'un endroit à l'autre, la langue sonne différemment, les cultures ont leurs propres codes, les histoires divergent profondément. C'est là toute la richesse, mais aussi toute la complexité, de ce qu'on appelle la Francophonie.

La Francophonie est un terme que l'on entend souvent, mais que l'on définit rarement avec précision. Pour certains, c'est simplement l'ensemble des personnes qui parlent le français dans le monde. Pour d'autres, c'est une institution internationale — l'Organisation Internationale de la Francophonie — qui regroupe 88 États et gouvernements autour de valeurs communes. Pour d'autres encore, la Francophonie est avant tout un projet culturel et politique : un espace où des peuples très divers cherchent à construire des liens de solidarité autour d'une langue partagée. Et pour certains intellectuels africains ou caribéens, la Francophonie est d'abord une réalité postcoloniale ambiguë, héritière d'une histoire de domination et d'exploitation qu'il est impossible d'ignorer.

Chacune ces définitions sont partielles, mais aucune n'est tièrement erronée. C'est précisément parce que la Francophonie englobe l'ensemble de ces dimensions qu'elle constitue un sujet d'étude aussi captivant. Elle nous invite à réfléchir sur des questions fondamentales : qu'est-ce qui unit des gens aussi différents qu'un agriculteur malien, un étudiant québécois, une avocate parisienne et un instituteur haïtien, à part le fait de parler (plus ou moins) la même langue ? Une langue partagée peut-elle vraiment créer une communauté ? Et dans quelle mesure cette communauté, si elle existe, a-t-elle un rôle à jouer dans le monde d'aujourd'hui ?

Ces interrogations se trouvent au cœur du présent mémoire. Notre problématique centrale est la suivante : dans quelle mesure la Francophonie représente-t-elle un espace d'identité partagée, et quelles sont les forces qui soutiennent ou fragilisent son influence à l'échelle mondiale ? Pour y répondre, nous adopterons une approche à la fois descriptive — en présentant les faits et les réalités de la Francophonie — et analytique — en cherchant à éclairer les dynamiques, les tensions et les défis qui la caractérisent.

L'intérêt de ce sujet dépasse largement le cadre académique. Dans un monde où les questions d'identité, de diversité culturelle et de justice internationale sont au cœur des débats politiques et sociaux, la Francophonie offre un terrain d'observation précieux. Elle nous permet de voir comment une communauté linguistique peut simultanément servir de vecteur d'unité et d'espace pour l'expression des différences. Elle nous permet aussi de comprendre comment les héritages du passé — et en particulier du colonialisme — continuent de façonner les relations entre les peuples, même plusieurs décennies après les indépendances formelles.

Avant de développer notre analyse, il est utile de préciser quelques termes clés. Par « dynamiques linguistiques », nous entendons les mouvements et les évolutions qui affectent l'usage, le statut et les représentations des langues dans une société. Par « dynamiques culturelles », nous désignons les transformations des pratiques, des valeurs et des représentations qui définissent une communauté. Par « enjeux d'identité », nous parlons des questions liées au sentiment d'appartenance à un groupe, qu'il soit national, régional, linguistique ou culturel. Et par « influence mondiale », nous désignons la capacité d'un acteur — ici la Francophonie dans son ensemble — à peser sur les décisions, les représentations et les comportements au niveau international, que ce soit par la force des institutions, par le prestige de la culture, ou par la solidarité diplomatique.

Ce mémoire est organisé en cinq chapitres. Le premier chapitre retrace l'histoire de la Francophonie depuis ses origines coloniales jusqu'à sa forme institutionnelle actuelle, et présente la géographie des francophones dans le monde aujourd'hui. Le deuxième chapitre analyse le rôle de la langue française dans la construction des identités, en s'intéressant notamment aux différentes variétés du français et au phénomène de la diglossie. Le troisième chapitre examine les héritages du colonialisme et leurs effets sur les représentations et les dynamiques de la Francophonie, avec un accent particulier sur la littérature francophone et la question de la Françafrique. Le quatrième chapitre s'intéresse à l'influence de la Francophonie dans le monde, sous ses dimensions diplomatiques, culturelles et numériques. Enfin, le cinquième chapitre aborde les grands défis contemporains auxquels la Francophonie doit faire face pour assurer sa pertinence dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.

Notre travail s'appuie sur la lecture de travaux de chercheurs reconnus en sociolinguistique, en géopolitique et en études culturelles, ainsi que sur des exemples concrets tirés de différentes régions du monde francophone. L'objectif n'est pas de défendre la Francophonie à tout prix, ni de la critiquer de façon systématique, mais d'en proposer une lecture honnête et mesurée, sensible à la fois à ses atouts réels et à ses contradictions profondes.

## CHAPITRE 1

### ORIGINES ET PRÉSENCE MONDIALE DE LA FRANCOPHONIE

#### 1.1. Les origines coloniales du français dans le monde.

Pour comprendre la Francophonie telle qu'elle existe aujourd'hui, il est indispensable de revenir sur son histoire, car cette histoire est étroitement liée à l'expansion coloniale de la France. C'est en effet à travers ses conquêtes et ses implantations coloniales, amorcées dès le XVI<sup>e</sup> siècle et considérablement amplifiées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, que la langue française s'est répandue sur plusieurs continents. Des Antilles à l'Indochine, du Maghreb à l'Afrique subsaharienne, en passant par les îles de l'océan Indien et les comptoirs de commerce, la France a progressivement construit un empire colonial qui, à son apogée au début du XX<sup>e</sup> siècle, était le deuxième plus grand du monde après l'Empire britannique.

Dans ces territoires colonisés, la France a imposé sa langue comme instrument d'administration, de justice et d'enseignement. Les enfants africains, antillais ou indochinois qui avaient accès à l'école apprenaient le français, souvent au détriment de leurs langues maternelles qui n'avaient pas droit de cité dans l'espace scolaire. La politique coloniale française était fondée sur un principe qu'on appelle l'« assimilation » : l'idée que les populations colonisées pouvaient et devaient devenir françaises par la langue, la culture et les valeurs républicaines. Cette politique partait d'un postulat profondément inégalitaire — l'idée que la culture française était supérieure aux cultures locales — et elle a causé des dommages durables aux identités et aux cultures autochtones.

Il est important de souligner, cependant, que cette histoire coloniale n'a pas seulement produit des victimes passives. En accédant à l'éducation en français, les élites intellectuelles africaines, antillaises et maghrébines des années 1920 à 1960 ont également acquis les outils pour critiquer et combattre le colonialisme lui-même. Le courant de la Négritude, établi à Paris dans les années 1930 par Aimé Césaire (originaire de la Martinique), Léopold Sédar Senghor (Sénégalais) et Léon-Gontran Damas (né en Guyane), est l'illustration la plus connue de ce paradoxe : ces intellectuels ont utilisé la langue française — la langue du colonisateur — pour écrire une poésie qui célébrait les cultures africaines et noires, remettant en cause le discours colonial qui les dévalorisait. C'est un exemple frappant de ce que les théoriciens postcoloniaux appellent la « réappropriation » : transformer un héritage imposé en outil d'émancipation.

Après les vagues d'indépendances des années 1960 — qui ont concerné la quasi-totalité des colonies françaises d'Afrique subsaharienne — la plupart des nouveaux États ont choisi de maintenir le français comme langue officielle. Ce choix peut sembler paradoxal : pourquoi conserver la langue de l'ancien colonisateur après avoir gagné son indépendance politique ? La réponse est pragmatique. Dans des pays où coexistaient souvent des dizaines de langues locales différentes, et où aucune d'entre elles ne jouissait d'un prestige ou d'une diffusion suffisants pour s'imposer comme langue nationale, le français représentait une solution de compromis, neutre par rapport aux rivalités entre groupes ethniques, et déjà présente dans les institutions étatiques héritées de la période coloniale. Ce pragmatisme a toutefois un

prix : il perpétue une situation de dépendance culturelle et linguistique que beaucoup d'Africains ressentent comme une forme de colonialisme persistant.

C'est dans ce contexte complexe qu'est née l'idée d'une organisation internationale des pays francophones. Fait souvent méconnu, cette initiative ne vient pas de la France, mais de dirigeants africains et asiatiques. En 1962, Habib Bourguiba, président de la Tunisie, ainsi que Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, épaulés par Norodom Sihanouk, président du Cambodge et Hamani Diori, président du Niger, suggèrent l'établissement d'une communauté basée sur l'usage commun de la langue française. Leur vision est celle d'une coopération entre peuples égaux, un « Commonwealth à la française » qui permettrait aux pays du Sud de renforcer leurs liens de solidarité et de peser davantage dans les affaires du monde. C'est ainsi qu'en 1970, lors de la Conférence de Niamey, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) est fondée, constituant le premier ancêtre institutionnel de l'OIF actuelle.

## 1.2. La répartition géographique des francophones aujourd'hui.

Selon le dernier rapport de l'Organisation Internationale de la Francophonie publié en 2022, On estime qu'il y a près de 321 millions de personnes à travers le monde qui sont capables de s'exprimer en français dans leur vie quotidienne. Ce chiffre, qui a fortement augmenté ces dernières décennies, fait du français la cinquième langue du monde par le nombre de locuteurs. Mais derrière ce chiffre global se cache une grande diversité de situations, qu'il est important de comprendre pour saisir ce que signifie réellement « être francophone ».

On distingue habituellement trois catégories de francophones. La première est celle des locuteurs pour qui le français est la langue maternelle ou principale, c'est-à-dire la langue qu'ils ont apprise en premier à la maison et qu'ils utilisent quotidiennement dans tous les aspects de leur vie. C'est le cas en France (environ 67 millions d'habitants), en Belgique francophone (environ 4 millions de personnes, concentrées en Wallonie et à Bruxelles), en Suisse romande (environ 2 millions), au Québec (environ 8 millions) et dans quelques autres communautés comme l'Acadie ou la Vallée d'Aoste en Italie. La deuxième catégorie est celle des locuteurs pour qui le français est une langue officielle ou seconde, apprise à l'école et utilisée dans les contextes formels, mais pas forcément à la maison. C'est le cas dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne membres de l'OIF, ainsi qu'au Liban, à Madagascar, en Haïti et dans plusieurs autres pays. La troisième catégorie regroupe ceux qui ont appris le français comme langue étrangère, dans un cadre scolaire ou universitaire, sans qu'il soit présent dans leur environnement quotidien.

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui la région du monde où la Francophonie est la plus dynamique en termes de croissance. Des pays comme la République Démocratique du Congo (qui est, avec ses 100 millions d'habitants, le pays ayant le plus grand nombre de francophones au monde après la France), la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et Madagascar concentrent ensemble plusieurs dizaines de millions de locuteurs du français. Et cette tendance va s'amplifier : avec un taux de natalité élevé et une expansion rapide de la scolarisation, les démographes estiment que l'Afrique francophone pourrait représenter jusqu'à 85 % de l'ensemble des francophones mondiaux d'ici 2050. Cette réalité démographique est en train de transformer profondément le visage de la Francophonie : elle déplace son centre de gravité vers le Sud et remet en question les hiérarchies culturelles et institutionnelles héritées du passé.

L'Amérique du Nord francophone mérite également une attention particulière. Le Québec, avec ses 8 millions de francophones, est souvent décrit comme un « laboratoire » des politiques de défense de la langue française. Enclavé dans un continent majoritairement anglophone, le Québec a développé des politiques linguistiques parmi les plus volontaristes du monde. La Charte de la langue française, mise en place en 1977 sous le règne du gouvernement René Lévesque, a imposé l'usage du français dans les entreprises, l'affichage commercial et le système éducatif public, créant un modèle de politique linguistique étudié par des gouvernements du monde entier. Plus au nord, les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard défendent leur identité francophone avec une tenacité remarquable, malgré des pressions constantes vers l'assimilation à la majorité anglophone. En Louisiane, en revanche, le français cadien (ou cajun) est en voie d'extinction rapide, victime d'une politique américaine d'anglicisation forcée pratiquée pendant des décennies.

Le Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) représente un cas particulier dans la géographie de la Francophonie. Ces pays ne sont pas tous membres à part entière de l'OIF — l'Algérie notamment n'en fait pas partie — mais le français y est très présent dans l'enseignement supérieur, les milieux d'affaires et les médias. Au Maroc et en Tunisie, le français est enseigné comme première langue étrangère dès le primaire et reste indispensable pour accéder aux études supérieures scientifiques ou techniques. En Algérie, la situation est plus ambiguë : le pays a mené une politique d'arabisation vigoureuse après l'indépendance de 1962, mais le français reste omniprésent dans les pratiques quotidiennes, la culture populaire et les milieux professionnels. Cette présence forte du français dans des pays qui n'assument pas pleinement leur appartenance à la Francophonie est révélatrice des tensions identitaires que nous analyserons dans les chapitres suivants.

## 1.3. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

L'Organisation Internationale de la Francophonie, dans sa forme actuelle, est le résultat d'une évolution institutionnelle progressive qui s'est étendue sur plusieurs décennies. Fondée en 1970 sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique, suite à une réforme institutionnelle élargissant son mandat et renforçant son aspect politique, elle a adopté le nom d'Organisation Internationale de la Francophonie en 2005. Elle regroupe aujourd'hui 88 États et gouvernements membres ou observateurs, ce qui en fait l'une des plus grandes organisations internationales, représentant plus d'un tiers des membres des Nations Unies. Elle a son siège à Paris et est administrée par un Secrétaire général, élu tous les quatre ans par les chefs d'État et de gouvernement membre. Depuis 2018, ce poste est occupé par Louise Mushikiwabo, ancienne ministre des Affaires étrangères du Rwanda.

Les missions officielles de l'OIF sont larges et ambitieuses. Elle cherche à promouvoir la langue française et la diversité linguistique dans le monde, à soutenir l'éducation, la formation et l'enseignement supérieur dans les pays membres, à encourager la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, et à favoriser la coopération au service du développement durable. L'OIF organise aussi des événements culturels et sportifs importants, comme les Jeux de la Francophonie, compétition internationale qui réunit tous les quatre ans des milliers de jeunes athlètes et artistes venus des pays membres. Ces jeux sont souvent décrits comme un espace de rencontre et de découverte mutuelle qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

Cependant, l'OIF est aussi une organisation qui fait l'objet de nombreuses critiques. La première critique porte sur la cohérence de ses valeurs : comment une organisation qui se réclame de la démocratie et des droits de l'homme peut-elle compter parmi ses membres actifs des régimes qui violent régulièrement ces principes ? La présence de pays comme le Cameroun, le Togo ou le Rwanda — dont les gouvernements sont régulièrement mis en cause pour des atteintes aux libertés fondamentales — crée une tension évidente avec le discours officiel de l'OIF. La deuxième critique concerne la domination de la France dans les orientations de l'organisation : étant de loin le principal contributeur financier, la France exerce une influence considérable sur les politiques et les priorités de l'OIF, ce qui la rend suspecte aux yeux de ceux qui y voient un instrument de la politique étrangère française plutôt qu'une institution genuinely multilatérale. La troisième critique, enfin, porte sur l'efficacité réelle des programmes : avec un budget annuel d'environ 60 millions d'euros, l'OIF est une organisation modeste par rapport à l'étendue de ses ambitions, et beaucoup de ses programmes restent marginaux par rapport aux besoins réels des populations francophones des pays du Sud.

Malgré ces critiques, l'OIF joue un rôle irremplaçable dans la promotion du français et dans la coordination entre pays francophones sur certains enjeux. La question est de savoir si elle sera capable de se réformer pour mieux répondre aux aspirations des nouvelles générations de francophones, notamment africaines, qui demandent une organisation plus équitable et plus représentative.

## CHAPITRE 2

### LE FRANÇAIS, LANGUE D'IDENTITÉ

#### 2.1 Le français selon les contextes régionaux

La place du français dans la vie quotidienne des personnes varie de façon très importante selon les régions du monde. Comprendre ces différences est essentiel pour saisir ce que signifie réellement « être francophone » dans des contextes aussi divers que la France, le Sénégal, le Québec ou le Liban.

En France, en Belgique wallonne, en Suisse romande ou au Québec, le français est la langue maternelle de la grande majorité de la population. C'est la langue dans laquelle on pense, on rêve, on s'amuse, on aime et on se dispute. Elle est au cœur de l'identité personnelle et collective des locuteurs. Pour un Français ou un Québécois, parler français n'est pas une compétence parmi d'autres : c'est une manière d'être au monde. Cette relation intime avec la langue se traduit par un attachement fort et parfois passionné à la défense et à la promotion du français, que ce soit contre l'influence de l'anglais au Québec ou contre l'appauvrissement supposé de la langue en France.

En Afrique subsaharienne, la situation est fondamentalement différente. Dans la grande majorité des pays africains membres de l'OIF, le français est la langue officielle de l'État, mais ce n'est pas la langue parlée à la maison. La plupart des citoyens africains sont plurilingues : ils parlent une ou plusieurs langues locales avec leur famille et leurs proches (le wolof au Sénégal, le bambara au Mali, le mooré au Burkina Faso, le fon au Bénin, pour n'en citer que quelques-unes), et n'utilisent le français que dans les contextes formels — l'école, l'administration, les tribunaux, les médias officiels. Pour beaucoup d'entre eux, le français est une langue apprise à l'école avec des efforts importants, et qui reste associée à des contextes de formalité et d'autorité plutôt qu'à la chaleur des relations quotidiennes.

Cette situation crée des enjeux éducatifs considérables. Des recherches menées par des linguistes et des spécialistes de l'éducation en Afrique montrent que l'enseignement dans une langue que les enfants ne parlent pas à la maison est un obstacle majeur à l'apprentissage. Des élèves qui commencent l'école en français sans avoir eu de contact préalable avec cette langue ont du mal à comprendre les cours, à lire et à écrire correctement, et à développer le goût de la lecture. Ce problème structurel est l'une des causes profondes des difficultés scolaires que connaissent de nombreux systèmes éducatifs africains, et il alimente un débat de fond sur la pertinence du modèle d'enseignement hérité de la colonisation.

Au Maghreb, le rapport au français est d'une complexité particulière. Dans ces pays, la langue française est fortement associée au passé colonial — et notamment à la domination culturelle que la France a exercée pendant plusieurs décennies — mais elle reste en même temps une langue de modernité et de mobilité sociale. Pour les jeunes Marocains, Tunisiens ou Algériens qui veulent faire des études supérieures, travailler dans le secteur privé ou accéder à la culture internationale, maîtriser le français est souvent indispensable. Cette ambivalence — rejeter symboliquement le français tout en l'utilisant de façon pragmatique — est caractéristique du rapport que beaucoup de Maghrébins entretiennent avec cette langue.

## 2.2. Les différentes formes du français dans le monde

L'une des dimensions les plus fascinantes et les plus mal connues de la Francophonie est la diversité des formes que prend le français selon les contextes géographiques et sociaux dans lesquels il est parlé. À l'opposé d'une conception largement répandue, le français n'est pas une langue unique et homogène avec une version « correcte » (celle de l'Académie française ou de Paris) et des variantes « déviantes » ou « appauvries ». Le français est une langue vivante qui, comme toutes les langues vivantes, se transforme en s'adaptant aux réalités et aux créativité des communautés qui le pratiquent.

Le français québécois est sans doute la variété extra-européenne la plus connue et la mieux documentée. Il se distingue du français de France par une prononciation très caractéristique — avec notamment l'affrication des consonnes « t » et « d » devant les voyelles « i » et « u » — par un vocabulaire original hérité en partie du français du XVII<sup>e</sup> siècle (époque où le Québec était une colonie française), et par des tournures syntaxiques propres. Le français québécois intègre aussi des emprunts à l'anglais (les fameux « anglicismes »), souvent décriés par les puristes mais qui témoignent simplement du contact linguistique intense entre les deux langues dans le contexte nord-américain. Les Québécois sont très attachés à leur variété de français, qu'ils vivent comme un élément fort de leur identité distincte dans un continent anglophone. Cette fierté linguistique est d'ailleurs soutenue par des politiques publiques actives : au Québec, l'Office québécois de la langue française (l'« Office de la langue française » ou « OLF », surnommé avec humour la « police de la langue ») veille à la promotion et à la protection du français dans l'espace public.

En Afrique francophone, on observe une gamme très large de pratiques linguistiques. Les « français africains » — terme qui recouvre en réalité une grande diversité de variétés selon les pays et les régions — se caractérisent par des innovations lexicales remarquables, souvent créées pour désigner des réalités locales sans équivalent dans le français standard. Ces innovations peuvent prendre plusieurs formes : l'emprunt à une langue locale (par exemple, en Côte d'Ivoire, le mot « grin » désigne un petit groupe d'amis qui se réunit pour discuter et partager du thé, terme emprunté au dioula), la création de nouveaux sens pour des mots français existants (au Cameroun, « sauvegarder » peut signifier « ranger un objet précieux »), ou l'invention de mots entièrement nouveaux. Ces variétés africaines du français sont souvent vivantes, créatives et expressives, même si elles sont parfois stigmatisées par les institutions éducatives qui leur préfèrent le modèle du « français standard ».

Un phénomène particulièrement intéressant est le développement d'argots urbains mêlant le français à d'autres langues. Le « nouchi » est un patois né dans les zones défavorisées d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Il combine le français, le dioula, le bété et d'autres dialectes locaux, ainsi que des influences de l'anglais et de l'américain provenant des films et de la musique. Cet argot est aujourd'hui la marque identitaire des jeunes ivoiriens urbains, et il a même commencé à influencer la langue française officielle du pays, à travers les médias, la publicité et la musique populaire. Un phénomène similaire existe au Cameroun avec le « camfranglais », qui mélange le français, l'anglais et des langues camerounaises, au Sénégal avec le « wolof urbain » enrichi de nombreux mots français, ou en République Démocratique du Congo avec le « français kinois ».

## 2.3 Langue, appurtenance et diglossie.

La sociolinguistique — la discipline qui étudie les relations entre langue et société — nous offre des outils conceptuels très utiles pour analyser les situations linguistiques complexes que nous venons de décrire. L'un des concepts les plus importants dans ce cadre est celui de « diglossie », introduit par le linguiste américain Charles Ferguson en 1959 et élargi ensuite par Joshua Fishman. La diglossie désigne une situation dans laquelle deux variétés linguistiques coexistent dans une même communauté, mais avec des fonctions et des statuts clairement différenciés : l'une est la variété « haute » (H), associée aux contextes formels et prestigieux, et l'autre est la variété « basse » (B), utilisée dans les situations informelles et quotidiennes.

Dans de nombreux pays africains francophones, on peut parler d'une situation de diglossie (ou même de pluriglossie, quand plusieurs langues coexistent) dans laquelle le français occupe la position haute et les langues locales occupent les positions basses. Concrètement, cela signifie que le français est la langue de l'école, de l'administration, des médias officiels et du monde du travail formel, tandis que les langues locales sont celles de la maison, du marché, des relations sociales et des cérémonies traditionnelles. Cette configuration a

des effets profonds sur les représentations que les locuteurs ont de leurs propres langues : ils tendent à percevoir le français comme une langue « sérieuse », « utile » et « moderne », et les langues locales comme des langues « simples », voire « arriérées ».

Ces représentations sont bien sûr injustes et inexactes — les langues africaines sont des systèmes linguistiques aussi complexes et riches que le français — mais elles ont des effets réels sur les comportements. Des parents africains qui veulent « le meilleur » pour leurs enfants les encouragent souvent à parler français à la maison, même quand cela ne vient pas naturellement, parce qu'ils pensent que la maîtrise du français est la clé du succès scolaire et professionnel. Ce phénomène montre comment les inégalités linguistiques reproduisent et renforcent des inégalités sociales plus larges.

Le sociologue français Pierre Bourdieu a analysé ces mécanismes dans ses travaux sur le « capital linguistique ». Selon lui, la compétence dans une langue « légitime » — c'est-à-dire la langue valorisée par les institutions scolaires et professionnelles — constitue une sorte de capital social, tout comme le capital économique ou culturel. Ceux qui maîtrisent bien la variété légitime du français (le français standard, sans accent régional trop marqué, avec un vocabulaire riche et une syntaxe correcte) ont accès à des ressources et à des positions sociales qui restent inaccessibles à ceux qui ne possèdent pas ce capital. Dans ce cadre, l'apprentissage du français en Afrique n'est pas seulement une question de communication : c'est aussi une stratégie de survie et de mobilité sociale dans un système qui valorise cette langue par-dessus toutes les autres.

Mais réduire la langue à un simple outil de réussite sociale serait passer à côté de quelque chose d'essentiel. Car la langue est aussi un espace d'expression, de création et d'identité. Des millions de personnes dans le monde écrivent, chantent, jouent et rêvent en français, en y apportant leur propre sensibilité, leur propre culture et leur propre histoire. Ces pratiques créatives — la poésie, le roman, la chanson, le théâtre, le cinéma — montrent que le français est capable de porter des voix et des visions du monde très diverses. C'est peut-être la manifestation la plus profonde de l'identité francophone : non pas une identité uniforme et figée, mais une identité plurielle, dynamique et créatrice.

Il faut également reconnaître que cette créativité identitaire liée à la langue française ne se manifeste pas seulement dans les grandes œuvres littéraires ou artistiques. Elle se retrouve aussi dans les pratiques ordinaires du quotidien : dans la façon dont un commerçant de Cotonou mélange le français et le fon pour conclure une vente, dans les chansons qu'une mère chante à son enfant en alternant deux langues, dans les blagues que des amis échangent en nouchi à Abidjan. Ces gestes linguistiques invisibles sont le vrai tissu vivant de la Francophonie — bien plus que les déclarations officielles des sommets institutionnels.

## CHAPITRE 3

### FRANCOPHONIE ET COLONISME

#### 3.1 Les traces du passé colonial dans les sociétés francophones

Le colonialisme est le contexte historique dans lequel la Francophonie est née, et il est impossible d'analyser les dynamiques contemporaines de la Francophonie sans tenir compte de cet héritage. Même si les indépendances politiques ont été acquises il y a plus de soixante ans pour la plupart des pays africains, les traces du colonialisme restent profondes dans les structures sociales, les systèmes éducatifs, les représentations culturelles et les relations entre les États.

L'une des manifestations les plus durables de cet héritage est précisément la situation des langues, que nous avons analysée dans le chapitre précédent. La dévalorisation des langues locales au profit du français, l'organisation des systèmes scolaires sur un modèle importé de France, la formation des élites dans des universités françaises ou à la française : tout cela contribue à perpétuer des modes de pensée et des hiérarchies culturelles qui ont leurs racines dans la période coloniale. Des chercheurs comme le philosophe béninois Paulin Hountondji ou la philosophe kenyane Ngũgĩ wa Thiong'o ont longuement analysé ce qu'ils appellent la « colonisation des esprits » : le processus par lequel les sociétés colonisées ont intériorisé les valeurs et les représentations de leurs colonisateurs, au point de les appliquer spontanément contre elles-mêmes.

Frantz Fanon, psychiatre martiniquais et intellectuel engagé dans la lutte pour l'indépendance algérienne, est l'auteur qui a le mieux analysé les effets psychologiques du colonialisme. Dans son livre fondateur « Peau noire, masques blancs », publié en 1952, il décrit comment le Noir colonisé développe un sentiment d'infériorité face au Blanc colonisateur, intériorise les valeurs et les normes de la culture dominante, et cherche à se blanchir symboliquement en adoptant la langue et les comportements du colonisateur. Parler français « comme un Parisien », s'habiller à la mode européenne, mépriser les cultures africaines : autant de signes de cette aliénation que Fanon analyse avec une acuité douloureuse. Son analyse reste d'une grande pertinence pour comprendre certaines attitudes linguistiques et culturelles observables dans les sociétés francophones postcoloniales.

Il serait cependant réducteur de présenter les sociétés africaines francophones uniquement comme des victimes passives du colonialisme culturel. La réalité est bien plus complexe et dynamique. Partout dans le monde francophone, des résistances culturelles se sont développées, des identités alternatives ont été affirmées, des formes d'expression originales ont émergé. Le mouvement de la Négritude en est l'exemple le plus célèbre, mais on pourrait aussi mentionner les mouvements d'affirmation des cultures amazighes (berbères) au Maghreb, les combats pour la reconnaissance des créoles aux Antilles et à la Réunion, ou encore les résistances culturelles des peuples autochtones dans les espaces canadien et français d'outre-mer.

Ces résistances culturelles méritent d'être reconnues à leur juste valeur. Elles montrent que les peuples colonisés n'ont jamais complètement accepté l'effacement de leurs identités. Bien au contraire, ils ont su préserver leurs langues, leurs traditions et leurs mémoires collectives, parfois dans la clandestinité, parfois en les réinventant sous de nouvelles formes adaptées au contexte colonial puis postcolonial. Cette capacité de résistance et de résilience est aujourd'hui l'une des grandes richesses du monde francophone. Elle

rappelle que la diversité culturelle de cet espace n'est pas un héritage passif reçu de la colonisation, mais une conquête active des peuples qui le composent.

### 3.2 La littérature francophone: écrire pour résister et pour créer

La littérature d'expression française produite en dehors de l'Europe — souvent regroupée sous l'étiquette « littérature francophone » — est l'espace culturel où les dynamiques postcoloniales s'expriment avec le plus de force et de créativité. Depuis les précurseurs de la Négritude dans les années 1930 jusqu'aux écrivains de la diaspora africaine et caribéenne du XXI<sup>e</sup> siècle, cette littérature a constitué un espace de réflexion sur l'identité, la mémoire, la colonisation et la décolonisation d'une richesse extraordinaire.

Aimé Césaire, né en 1913 en Martinique, est probablement la figure la plus emblématique de cette littérature de résistance. Son oeuvre majeure, « Cahier d'un retour au pays natal », écrite entre 1935 et 1939 alors qu'il était étudiant à Paris, est un long poème en prose dans lequel il décrit son retour imaginaire en Martinique et prend conscience, avec douleur et fierté mêlées, de son identité noire et caribéenne. Ce texte, d'une puissance poétique extraordinaire, est considéré comme l'un des textes fondateurs de la littérature postcoloniale mondiale. Césaire y réclame fièrement son appartenance à l'Afrique et à la civilisation noire, en utilisant la langue française avec une virtuosité qui tourne contre le colonialisme les outils mêmes que celui-ci lui a donnés.

En Afrique subsaharienne, des écrivains comme Ousmane Sembène (Sénégal), Mongo Beti et Ferdinand Oyono (Cameroun), ou Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire) ont utilisé le roman pour décrire, critiquer et souvent tourner en dérision les sociétés coloniales et postcoloniales africaines. L'oeuvre d'Ahmadou Kourouma est particulièrement intéressante du point de vue linguistique : dans ses romans, notamment « Les Soleils des indépendances » (1968) et « Monnè, outrages et défis » (1990), il crée une langue française teintée de structures et d'expressions malinké qui donne à son écriture un caractère unique et reconnaissable. Kourouma ne cherche pas à « bien écrire » en français selon les normes académiques : il forge une langue nouvelle, hybride, qui porte en elle la culture africaine qu'il veut exprimer.

Au Maghreb, des écrivains comme Kateb Yacine avec « Nedjma » (1956), Mohammed Dib avec sa trilogie algérienne, ou Driss Chaïbi avec « Le Passé simple » (1954) ont exploré la situation du colonisé tiraillé entre deux cultures et deux langues. Ces oeuvres témoignent d'une identité fragmentée, meurtrie par la violence coloniale mais aussi capable de se reconstruire et de créer. Assia Djebar, romancière et historienne algérienne élue à l'Académie française en 2005, a consacré une grande partie de son oeuvre aux femmes algériennes et à leur relation complexe avec la langue française — la langue de l'ancien colonisateur mais aussi la langue dans laquelle elle peut s'exprimer et témoigner pour celles qui n'ont pas eu accès à l'éducation.

Plus récemment, des écrivains comme Alain Mabanckou (Congo-Brazzaville), Léonora Miano (Cameroun), Fatou Diome (Sénégal), Dany Laferrière (Haïti/Québec) ou Tahar Ben Jelloun (Maroc) continuent d'enrichir la littérature francophone depuis des positions souvent diasporiques — vivant en France ou au Canada tout en écrivant sur et depuis l'Afrique, les Caraïbes ou le Maghreb. Leurs oeuvres témoignent d'une Francophonie vivante et diverse, qui ne se confond pas avec la France mais s'en nourrit et la transforme en retour.

En 2007, un collectif d'écrivains francophones a publié dans le journal « Le Monde » un « Manifeste pour une littérature-monde en français », dans lequel ils refusaient d'être classés comme écrivains « francophones » — terme qu'ils percevaient comme une façon de les marginaliser — et revendiquaient leur appartenance pleine et entière à la littérature de langue française, sans hiérarchie entre une France-centre et une périphérie francophone. Ce manifeste a suscité un débat important sur la place des littératures du Sud dans le paysage littéraire francophone et international, débat qui n'est pas encore entièrement résolu.

### 3.3 La question de la Françafrique

La notion de « Françafrique » est l'un des concepts les plus controversés dans les discussions sur la relation entre la France et ses anciennes colonies africaines. Ce terme, inventé par l'écrivain et militant franco-bénois François-Xavier Verschave dans son livre éponyme de 1998, désigne un système de relations politiques, économiques et militaires entre la France et certains pays africains, caractérisé par l'opacité, les intérêts mutuels entre élites françaises et africaines, et le maintien d'une influence française souvent au détriment des populations locales.

Concrètement, la Françafrique désigne plusieurs phénomènes interconnectés. D'abord, les accords de coopération militaire signés entre la France et de nombreux pays africains au moment des indépendances, qui donnent à la France le droit d'intervenir militairement pour protéger les régimes en place — que ces régimes soient démocratiques ou non. Ces interventions, connues sous le nom d'« opérations Épervier » ou autres noms de code militaires, ont permis à la France de se présenter comme le gendarme de l'Afrique francophone, intervenant tantôt pour sauver des régimes amis menacés par des coups d'État, tantôt pour protéger des ressortissants français ou des intérêts économiques. Ensuite, le système monétaire du franc CFA (Communauté Financière Africaine), qui lie les monnaies de quatorze pays africains à la Banque de France (puis à la Banque centrale européenne), est souvent critiqué comme un mécanisme qui maintient ces pays dans une dépendance économique vis-à-vis de la France. Enfin, les réseaux d'influence informels entre hommes politiques,

hommes d'affaires et services secrets français et africains constituent ce qu'on appelle les « réseaux franco-africains » ou le « pré carré » français en Afrique.

Ces pratiques ont été longtemps ignorées ou minimisées dans le débat public français, mais elles font l'objet d'une critique de plus en plus ouverte depuis les années 2000. En Afrique, une nouvelle génération de citoyens, bien connectée via les réseaux sociaux et disposant d'une conscience politique aiguë, exprime de plus en plus clairement son rejet de l'ingérence française dans les affaires africaines. Des manifestations anti-françaises ont eu lieu dans plusieurs pays du Sahel — Mali, Burkina Faso, Niger — qui ont également demandé le retrait des forces militaires françaises de leur territoire. Ces évolutions marquent une rupture significative avec la relation de dépendance qui avait prévalu depuis les indépendances, et elles obligent la France à repenser en profondeur sa politique africaine.

Ces tensions ont des répercussions directes sur la Francophonie institutionnelle. Si la relation entre la France et les pays africains reste perçue comme inégale et néocoloniale, l'idée d'une Francophonie fondée sur le partage et la solidarité entre partenaires égaux devient difficile à défendre. Pour que l'OIF soit crédible auprès des populations africaines, elle doit se distancier des pratiques de la Françafrique et contribuer à une refondation de la relation franco-africaine sur des bases plus justes et plus transparentes.

## CHAPITRE 4:

### L'INFLUENCE DE LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE

#### 4.1 La Francophonie sur la scène diplomatique internationale

L'influence diplomatique de la Francophonie repose sur plusieurs atouts structurels. Le premier est la présence du français comme langue officielle de nombreuses organisations internationales. Le français est l'une des six langues officielles de l'ONU, et l'une des deux langues de travail de l'organisation avec l'anglais. Il est également langue officielle de l'Union Européenne, de l'Union Africaine, de l'OTAN, de la Cour Internationale de Justice et de nombreuses autres institutions. Cette présence dans les institutions multilatérales donne aux pays francophones une visibilité et une légitimité importantes dans les négociations internationales.

Le deuxième atout est la taille de la coalition francophone. Avec 88 États et gouvernements membres ou observateurs, l'OIF représente potentiellement un bloc de voix important dans les instances internationales. En pratique, cette coalition est difficile à mobiliser de façon cohérente sur des questions politiques sensibles, parce que les intérêts des membres divergent fortement. Mais sur des questions spécifiques liées à la culture, à la diversité linguistique ou à certains aspects du développement, des convergences sont possibles et ont été réalisées.

L'exemple le plus significatif de l'efficacité diplomatique de la Francophonie est l'adoption de la Convention de l'UNESCO concernant la sauvegarde et le développement de la diversité des expressions culturelles a eu lieu en 2005. Cette convention, qui reconnaît le droit des États à mettre en place des politiques culturelles pour protéger leur patrimoine et leurs industries créatives face aux pressions de la mondialisation, est le résultat d'une mobilisation internationale à laquelle la France et le Canada ont joué un rôle moteur, en entraînant dans leur sillon une large coalition de pays francophones et non francophones. La convention a été adoptée avec une très large majorité — 148 voix pour, 2 contre (les États-Unis et Israël) — et elle est entrée en vigueur en 2007. Elle est considérée comme un succès majeur de la diplomatie francophone, qui a su construire des alliances avec des pays aux cultures très diverses autour d'un intérêt commun : la défense du droit à la différence culturelle contre l'uniformisation.

La diplomatie francophone se déploie aussi dans des domaines moins médiatiques mais tout aussi importants, comme la formation des diplomates et des fonctionnaires internationaux, le soutien à l'éducation civique et démocratique dans les pays membres, ou encore l'observation des élections. L'OIF envoie régulièrement des missions d'observation électorale dans ses pays membres, et ses rapports, même s'ils sont parfois contestés, contribuent à la promotion d'une culture de transparence et de respect des règles démocratiques dans l'espace francophone.

En définitive, la diplomatie francophone fonctionne mieux quand elle s'appuie sur des valeurs concrètes et partagées plutôt que sur des intérêts nationaux divergents. La défense du plurilinguisme dans les institutions internationales, la promotion du droit au développement pour les pays les moins avancés, et la lutte contre les inégalités numériques mondiales sont autant de terrains sur lesquels une coalition francophone soudée pourrait faire entendre une voix distincte et utile. Ces enjeux rejoignent les préoccupations profondes d'une majorité de pays membres, et ils offrent à la Francophonie une occasion réelle de démontrer sa pertinence dans les débats qui façonnent le monde contemporain.

#### 4.2 La culture francophone comme outil d'influence

La notion de « soft power », théorisée introduite par le politologue américain Joseph Nye dans les années 1990, ce terme indique la capacité qu'a un État ou une communauté à exercer une influence dans le monde non pas par la contrainte militaire ou économique, mais par l'attractivité de sa culture, de ses valeurs et de ses modes de vie. La Francophonie dispose d'un soft power culturel considérable, qui contribue de façon significative à son influence mondiale.

La gastronomie française est sans doute l'élément le plus universellement connu et le plus efficace de ce soft power. La France a réussi à imposer dans l'imaginaire mondial l'idée que sa cuisine est une forme d'art, une expression de raffinement et d'art de vivre. L'UNESCO

a inscrit en 2010 le « repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, consacrant officiellement cette image. Les restaurants français et les cuisines d'inspiration française sont présents dans les grandes métropoles du monde entier, et de nombreux termes culinaires français — restaurant, chef, menu, entrée, dessert, cuisine, soufflé, croissant — ont été adoptés dans des dizaines d'autres langues. Cette hégémonie gastronomique bénéficie à l'ensemble de la Francophonie en associant la langue et la culture française à des valeurs de plaisir, de qualité et d'élégance dans l'imaginaire international.

La mode parisienne est un autre pilier de ce soft power. Paris est considérée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle comme la capitale mondiale de la mode et du luxe, et cette image reste très vivace malgré la concurrence de Milan, New York et Londres. Les grandes maisons françaises de couture et de luxe — Chanel, Dior, Louis Vuitton, Hermès, Yves Saint Laurent — sont des marques mondialement reconnues qui génèrent des chiffres d'affaires considérables et contribuent au rayonnement de la France et de la culture française dans le monde. Cette industrie du luxe à la française représente en même temps une forme de soft power très particulière, car elle est associée à des valeurs d'exclusivité et de prestige qui ne sont pas également accessibles à tous les membres de la communauté francophone.

Le cinéma d'expression française occupe également une place importante dans le soft power francophone. La tradition du cinéma d'auteur français, née avec la Nouvelle Vague dans les années 1950-1960, reste une référence mondiale en matière d'exigence artistique et de renouvellement des formes cinématographiques. Des festivals comme Cannes, qui accueille des films de toutes origines mais dont la présence française et francophone est toujours forte, contribuent à positionner la France comme un acteur central de la culture cinématographique mondiale. Mais le cinéma francophone dépasse largement les frontières hexagonales : des réalisateurs comme l'Algérien Djamel Bensalah, le Sénégalais Mahamat Saleh Haroun, ou le Franco-Marocain Nabil Ayouch produisent des oeuvres qui portent des regards originaux et souvent critiques sur des réalités africaines et méditerranéennes, contribuant à diversifier et à enrichir la représentation du monde francophone dans le cinéma international.

La musique francophone est également un vecteur d'influence culturelle important et souvent sous-estimé. La chanson française, qui a produit des artistes comme Édith Piaf, Jacques Brel, Georges Brassens ou Barbara, est connue et appréciée dans le monde entier. Plus récemment, des artistes comme Stromae (Belgique), Angèle (Belgique), Aya Nakamura (France, d'origine malienne) ou Burna Boy (bien qu'anglophone, il influence la scène francophone africaine) montrent que la musique de langue française peut atteindre des audiences mondiales dans des genres contemporains comme le rap, la pop ou l'afrobeats. Le fait qu'Aya Nakamura soit devenue en quelques années l'artiste française la plus écoutée dans le monde est révélateur des mutations en cours : la musique populaire francophone intègre de plus en plus des influences africaines et caribéennes, témoignant de la vitalité créative des marges de la Francophonie.

### 4.3 Le français à l'heure du numérique

L'essor d'Internet et des technologies numériques a profondément transformé les dynamiques de communication à l'échelle mondiale, avec des effets à la fois positifs et négatifs pour la Francophonie. D'un côté, le numérique offre des opportunités inédites pour la diffusion et la promotion du français et des cultures francophones. Des contenus en français — articles, vidéos, podcasts, musiques, livres numériques — peuvent désormais être produits et diffusés à l'échelle mondiale avec des coûts très faibles. Des communautés parlant français situées à divers endroits peuvent se mettre en relation et communiquer en direct. Des apprenants du français dans le monde entier ont accès à des ressources pédagogiques de qualité, gratuitement ou à faible coût.

D'un autre côté, le numérique est dominé de façon écrasante par l'anglais. La quasi-totalité des grandes plateformes technologiques mondiales — Google, YouTube, Facebook, Instagram, TikTok, Netflix, Amazon — ont été créées aux États-Unis et fonctionnent principalement en anglais. En 2023, l'anglais représente encore environ 55 à 60 % du contenu total d'Internet, alors que le français n'en représente qu'environ 3 à 4 %. Cette disproportion a des effets concrets : des jeunes francophones qui passent plusieurs heures par jour sur ces plateformes sont exposés massivement à du contenu en anglais, ce qui influence leurs habitudes linguistiques et peut les inciter à utiliser l'anglais y compris dans leurs échanges avec d'autres francophones.

Face à ce défi, l'OIF et ses membres ont développé plusieurs initiatives pour promouvoir la présence du français dans l'espace numérique. Le réseau de médias francophones en ligne a été soutenu financièrement. Des projets de traduction et de numérisation de contenus culturels francophones ont été lancés. Des campagnes de sensibilisation pour encourager l'utilisation du français sur les réseaux sociaux et dans les communications numériques ont été menées. Mais ces initiatives restent modestes par rapport à l'ampleur du défi, et leur impact est difficile à mesurer.

Une question d'importance croissante est celle de l'intelligence artificielle générative. Depuis l'apparition de grands modèles de langage comme ChatGPT ou Gemini, les systèmes d'IA jouent un rôle de plus en plus important dans la production et la médiation de contenus linguistiques. Ces systèmes ont été entraînés sur des données massivement en anglais, ce qui crée des inégalités de qualité : les réponses en anglais sont généralement meilleures, plus riches et plus précises que celles en français, et encore plus que celles dans les variétés africaines du français ou dans les langues créoles. Cette inégalité numérique risque d'aggraver les inégalités linguistiques existantes, si des efforts spécifiques ne sont pas faits pour développer des données d'entraînement en français et en langues africaines.

## CHAPITRE 5

### LES DÉFIS ACTUELS DE LA FRANCOPHONIE

#### 5.1 La place du français face à l'anglais et au multilinguisme

Le défi le plus souvent évoqué lorsqu'on parle de l'avenir du français est la domination croissante de l'anglais comme langue internationale de communication. Ce phénomène est bien réel et bien documenté. L'anglais s'est imposé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et plus encore depuis les années 1990 avec l'essor d'Internet, comme la lingua franca dominante dans la science, les affaires, la diplomatie, la culture populaire et les échanges académiques internationaux. Cette domination n'est pas uniquement le résultat de politiques culturelles délibérées des pays anglophones — même si ces politiques existent et sont efficaces — mais aussi de dynamiques économiques et technologiques qui se sont auto-renforcées : parce que l'anglais est la langue du business international, les entreprises forment leurs employés en anglais ; parce que les meilleures universités du monde publient en anglais, les chercheurs du monde entier publient aussi en anglais ; et ainsi de suite.

Pour la Francophonie, cette pression de l'anglais se fait sentir à tous les niveaux. Dans les universités françaises, belges et suisses, les cours en anglais se multiplient pour attirer des étudiants étrangers. Dans les entreprises multinationales, l'anglais est souvent la seule langue de travail, même dans des entreprises dont le siège est en France. Au sein des institutions européennes, l'usage du français a diminué de façon spectaculaire depuis l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union Européenne dans les années 1970 — et paradoxalement, le Brexit n'a pas vraiment renversé la tendance, tant l'anglais s'est imposé comme langue des négociations et des relations diplomatiques internes. Sur les réseaux sociaux, beaucoup de jeunes francophones choisissent de s'exprimer en anglais pour augmenter leur visibilité et toucher un public plus large.

Il faut cependant résister à la tentation de voir cette situation uniquement comme une guerre entre le français et l'anglais, que le français serait en train de perdre. Cette perspective est à la fois incorrecte et contre-productive. Incorrecte, parce que le nombre absolu de francophones dans le monde est en croissance, notamment en Afrique. Contre-productive, parce qu'elle encourage une attitude défensive et anxieuse qui ne favorise pas la créativité et l'ouverture. La réalité des dynamiques linguistiques mondiales est bien plus complexe : nous sommes dans un monde de plus en plus multilingue, où la capacité à communiquer dans plusieurs langues est une richesse, et où aucune langue ne peut prétendre à l'hégémonie absolue.

Dans ce contexte, la stratégie la plus prometteuse pour la Francophonie n'est pas de chercher à « battre » l'anglais sur son propre terrain, mais de promouvoir le plurilinguisme comme valeur en soi. Des recherches en sciences cognitives ont montré que l'apprentissage de plusieurs langues est bénéfique pour le développement intellectuel et favorise la flexibilité mentale. Des études économiques ont montré que les personnes plurilingues ont en moyenne de meilleures perspectives d'emploi. Des arguments culturels plaident aussi pour la diversité linguistique : chaque langue porte avec elle une façon unique de voir le monde, un patrimoine de connaissances et d'expressions que l'on perd en l'abandonnant. Défendre le français, dans cette perspective, c'est défendre non pas contre l'anglais mais aux côtés d'autres langues, pour un monde où la richesse de la diversité est préservée.

#### 5.2 Les jeunes générations et leur relation au français

L'avenir de la Francophonie se joue en grande partie avec et pour les jeunes. Si les nouvelles générations de francophones trouvent dans le français une ressource précieuse, une langue qui leur permet de s'exprimer, de créer, de se connecter aux autres et d'accéder à des opportunités, la Francophonie a de bonnes chances de rester dynamique et influente. Si, au contraire, les jeunes perçoivent le français principalement comme une contrainte scolaire ou un héritage dont ils ne se sentent pas propriétaires, sa vitalité sera compromise à terme.

En Afrique subsaharienne, les jeunes représentent la grande majorité de la population — dans certains pays comme le Niger ou le Mali, plus de 60 % de la population a moins de 25 ans. Ces jeunes sont en grande partie plurilingues et pragmatiques dans leur rapport aux langues. Ils utilisent le français dans les contextes où c'est utile et nécessaire — les études, le travail formel, l'accès aux médias officiels — mais ils s'expriment aussi librement en langues locales, en pidgins urbains et, de plus en plus, en anglais dans les espaces numériques. Leur rapport au français est souvent instrumental plutôt qu'identitaire : le français est un outil, pas une identité.

Cette réalité ne signifie pas nécessairement que les jeunes Africains rejettent le français. Elle signifie plutôt qu'ils ont un rapport différent, plus pragmatique et moins sentimental, à cette langue que les générations précédentes. Et paradoxalement, c'est aussi dans les pratiques linguistiques des jeunes urbains africains que le français se montre le plus créatif et le plus vivant : le nouchi d'Abidjan, le camfrançais de Douala, le français kinois de Kinshasa sont des langues jeunes, inventives, qui montrent que le français est capable de se transformer et de s'adapter aux réalités africaines contemporaines.

En Europe, les défis sont d'une nature différente. En France, le rapport des jeunes au français est souvent marqué par une tension entre l'attachement à la langue nationale et l'attrance pour les codes et les expressions de la culture américaine, omniprésente dans les médias, la musique et les jeux vidéo. Cette influence se traduit par l'adoption de nombreux anglicismes dans le langage quotidien des jeunes Français — « checker », « scroller », « streamer », « hater »... — qui alarment les défenseurs de la pureté de la langue, mais qui sont en réalité un phénomène normal d'évolution linguistique observable dans toutes les langues en contact. En Belgique et en Suisse, les

jeunes francophones naviguent dans des contextes plurilingues complexes et développent des compétences linguistiques multiples que certains considèrent comme un atout plutôt que comme une menace pour le français.

Au Québec, le rapport des jeunes au français est peut-être le plus politiquement chargé. Dans un contexte nord-américain où l'anglais est la langue de l'économie, de la technologie et de la culture populaire dominante, maintenir le français comme langue principale de la vie quotidienne et professionnelle est un choix qui demande un effort collectif constant. Les enquêtes montrent que les jeunes Québécois sont en général attachés à leur langue, mais aussi plus ouverts que leurs parents et grands-parents à l'utilisation de l'anglais dans certains contextes. Cette évolution est source de tensions politiques et culturelles régulières au Québec, où la question de la langue est intimement liée à celle de l'identité nationale.

### 5.3 Vers une francophonie plus juste et plus inclusive

Face à tous les défis que nous venons de décrire — la pression de l'anglais, le rapport ambigu des jeunes au français, les héritages postcoloniaux non résolus, les critiques de gouvernance adressées à l'OIF — de nombreuses voix s'élèvent pour appeler à une profonde transformation de la Francophonie. Ces appels viennent de toutes les régions du monde francophone, mais ils sont particulièrement forts et urgents en Afrique, où une nouvelle génération de citoyens, d'intellectuels et d'artistes refuse les schémas hérités du passé colonial et demande une relation fondée sur l'égalité et le respect mutuel.

Un premier axe de transformation concerne la gouvernance de l'OIF. Pour que l'organisation soit légitime aux yeux de tous ses membres, elle doit mieux refléter la réalité démographique de la Francophonie. Avec plus de 80 % des francophones du monde concentrés en Afrique d'ici 2050, il est difficilement défendable que les décisions stratégiques de l'OIF continuent d'être largement influencées par la France et les pays du Nord. Une réforme de la gouvernance qui donnerait plus de poids aux pays africains dans les instances de décision et dans les orientations programmatiques de l'organisation serait non seulement plus juste, mais aussi plus efficace pour répondre aux besoins réels des populations francophones les plus nombreuses.

Un deuxième axe concerne la question du plurilinguisme et du rapport aux langues locales. Une Francophonie véritablement inclusive ne peut pas se permettre d'ignorer les langues africaines, les créoles et les autres langues des communautés francophones. Au contraire, elle devrait activement soutenir le développement et la valorisation de ces langues, en finançant des programmes d'éducation bilingue, en appuyant la création de contenus culturels dans les langues locales et en encourageant l'étude linguistique de ces langues. Des expériences menées dans plusieurs pays africains ont montré que l'enseignement bilingue — qui commence l'apprentissage dans la langue maternelle de l'enfant avant d'introduire le français — donne de meilleurs résultats en termes d'apprentissage et de développement de la pensée critique que l'enseignement exclusivement en français.

Un troisième axe de transformation concerne la politique culturelle. La Francophonie devrait soutenir de façon plus active et plus équitable les créations culturelles de tous ses membres, et pas seulement celles qui correspondent aux goûts et aux standards de Paris. Cela signifie financer le cinéma africain, soutenir l'édition littéraire dans les pays du Sud, promouvoir les musiques francophones non européennes, et donner une visibilité internationale aux artistes et aux intellectuels des marges de la Francophonie. Ces investissements culturels sont aussi des investissements dans la vitalité et l'attractivité de la Francophonie comme espace d'expression et de création.

Un quatrième axe, enfin, concerne la réconciliation avec l'histoire. La Francophonie ne peut pas construire un avenir sur des fondations solides sans reconnaître honnêtement les injustices du passé colonial. Cette reconnaissance n'est pas une fin en soi, et elle ne doit pas se réduire à des gestes symboliques sans lendemain. Elle doit s'accompagner d'engagements concrets : soutien à la restitution des oeuvres d'art africaines pillées pendant la colonisation, financement de programmes de conservation et de valorisation du patrimoine culturel africain, appui à l'enseignement de l'histoire coloniale dans les écoles des pays concernés, et refonte des relations économiques et politiques entre la France et ses partenaires africains sur des bases plus équitables.

Si la Francophonie réussit à opérer ces transformations, elle peut devenir un modèle d'organisation internationale fondée sur la diversité, le respect mutuel et la solidarité effective entre des peuples très différents. Elle peut jouer un rôle constructif dans les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle : la lutte contre le changement climatique, la promotion de la justice sociale et économique, la défense des droits humains, et la construction d'un espace numérique plus pluriel et plus équitable. Dans un monde qui oscille entre les tentations de l'uniformisation et les replis identitaires, la Francophonie — si elle sait se réinventer — peut offrir un modèle de communauté qui unit sans uniformiser, qui partage sans dominer, et qui reconnaît dans la diversité une source de richesse plutôt qu'une menace.

## CONCLUSION

Au terme de ce parcours à travers les dynamiques linguistiques et culturelles de la Francophonie, nous sommes en mesure de répondre à la question qui nous guidait : dans quelle mesure la Francophonie constitue-t-elle un espace d'identité partagée, et quelles sont les forces qui soutiennent ou fragilisent son influence mondiale ?

La réponse que nous avons construite est nuancée, mais elle est loin d'être pessimiste. La Francophonie est bien un espace d'identité partagée, mais cette identité est plurielle, contradictoire et en constante évolution. Elle se construit non pas malgré les tensions qui la

traversent — entre héritage colonial et aspirations postcoloniales, entre unité linguistique et diversité culturelle, entre ambitions diplomatiques et réalités politiques — mais à travers ces tensions et parfois grâce à elles. C'est précisément parce que la Francophonie est un espace de friction et de négociation, un espace où des visions du monde différentes se rencontrent et parfois s'affrontent, qu'elle est vivante et créatrice.

L'influence mondiale de la Francophonie est réelle, mais elle est inégale selon les domaines. Dans la culture — littérature, cinéma, musique, gastronomie, mode — la Francophonie dispose d'un soft power considérable qui lui confère une visibilité et un prestige importants à l'échelle internationale. Dans la diplomatie multilatérale, la coalition francophone a montré qu'elle était capable de s'unir pour défendre des enjeux communs, comme la diversité culturelle, même si cette cohésion reste difficile à maintenir sur des questions politiques sensibles. En revanche, dans l'espace numérique et dans la compétition économique mondiale, la Francophonie peine à faire entendre sa voix face à la domination écrasante de l'anglais et des plateformes technologiques américaines.

Les défis que la Francophonie doit relever sont réels et urgents. La pression de l'anglais, le rapport ambigu des jeunes générations africaines au français, les critiques de gouvernance adressées à l'OIF, et les tensions postcoloniales non résolues entre la France et ses partenaires africains : autant d'obstacles que la Francophonie doit surmonter pour rester pertinente dans les décennies à venir. Ces défis ne sont pas insurmontables, mais ils exigent une volonté politique forte et une capacité à se remettre en question.

L'avenir de la Francophonie dépend avant tout de sa capacité à se réinventer. Une Francophonie qui resterait prisonnière de ses anciens schémas — dominée par la France, indifférente à la diversité des cultures africaines, incapable de parler aux jeunes générations et de s'adapter aux réalités numériques — serait condamnée à un déclin progressif. À l'inverse, une Francophonie qui saurait valoriser pleinement sa diversité, donner une vraie voix aux pays et aux populations du Sud, s'ouvrir aux langues locales et au plurilinguisme, et se positionner comme un acteur constructif dans les grands débats internationaux, pourrait jouer un rôle précieux dans un monde en quête de nouvelles formes de coopération et de solidarité.

La langue française, dans tout cela, reste bien sûr l'élément central et fédérateur. Mais pas le français comme norme figée et exclusive, propriété d'une Académie ou d'un pays. Le français comme ressource commune, langue de pensée et de création partagée, que des millions de personnes sur tous les continents ont fait leur en la transformant, en l'enrichissant de leurs cultures et de leurs histoires. C'est le français du « Cahier d'un retour au pays natal » de Césaire, du « Soleil des indépendances » de Kourouma, des chansons d'Aya Nakamura et de Stromae, des films de Sembène et d'Sissako. Un français pluriel, vivant, en mouvement — comme la Francophonie elle-même.

En définitive, ce mémoire nous a conduits à une conviction : la Francophonie vaut la peine d'être défendue et réinventée, non pas comme un club nostalgique d'amoureux de la langue française, mais comme un espace de dialogue, de créativité et de solidarité entre des peuples divers qui partagent une langue et, à travers elle, certaines façons de voir le monde et de concevoir les relations humaines. Dans un monde qui a plus que jamais besoin de passerelles et de points de rencontre entre les cultures, c'est là une mission qui mérite d'être prise au sérieux.

## REMERCIEMENTS

Avec un profond sentiment de gratitude et de respect, je tiens à remercier sincèrement mon guide de projet, Dr. Lokesh Bishnoi (Professeur Adjoint), pour son encadrement, ses conseils avisés et son soutien constant, qui ont permis la réalisation de ce travail. Étudier sous la direction d'un enseignant aussi compétent m'a permis de mieux comprendre le sujet et d'acquérir une rigueur méthodologique. Je remercie également les professeurs de l'Amity School of Foreign Languages pour leurs remarques pertinentes et leur soutien pendant ce projet. Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance à ma famille et à mes amis pour leur soutien moral tout au long de ce travail.

## REFERENCES

- [1] Bourdieu, Pierre. Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques. Paris: Fayard, 1982.
- [2] Calvet, Louis-Jean. Pour une écologie des langues du monde. Paris: Plon, 1999.
- [3] Calvet, Louis-Jean. Le marché aux langues. Paris: Plon, 2002.
- [4] Césaire, Aimé. Cahier d'un retour au pays natal. Paris: Présence Africaine, 1983. (1re éd. 1939)
- [5] Chraïbi, Driss. Le Passé simple. Paris: Denoël, 1954.
- [6] Djébar, Assia. Le blanc de l'Algérie. Paris: Albin Michel, 1995.
- [7] Fanon, Frantz. Peau noire, masques blancs. Paris: Éditions du Seuil, 1952.
- [8] Ferguson, Charles A. "Diglossia." Word, vol. 15, no. 2, 1959, pp. 325–340.
- [9] Fishman, Joshua A. "Bilingualism with and without diglossia." Journal of Social Issues, vol. 23, no. 2, 1967, pp. 29–38.
- [10] Glissant, Édouard. Poétique de la Relation. Paris: Gallimard, 1990.
- [11] Kourouma, Ahmadou. Les Soleils des indépendances. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1968.
- [12] Mabanckou, Alain. Le monde est mon langage. Paris: Grasset, 2012.

- [13] Mufwene, Salikoko S. "Colonisation, globalisation, and the future of languages in the twenty-first century." *International Journal on Multicultural Societies*, vol. 4, no. 2, 2002, pp. 162–193.
- [14] Nye, Joseph S. *Soft Power: The Means to Success in World Politics*. New York: Public Affairs, 2004.
- [15] Organisation Internationale de la Francophonie. *La langue française dans le monde*. Paris: Gallimard / OIF, 2022.
- [16] Senghor, Léopold Sédar. *Liberté I : Négritude et humanisme*. Paris: Seuil, 1964.
- [17] Spolsky, Bernard. *Language Policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 2004.
- [18] UNESCO. *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Paris: UNESCO, 2005.
- [19] Verschave, François-Xavier. *La Françafrique : le plus long scandale de la République*. Paris: Stock, 1998.
- [20] Organisation Internationale de la Francophonie. Site officiel. Accessed April 2025. <https://www.francophonie.org>

**Copyright & License:**

© Authors retain the copyright of this article. This work is published under the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0), permitting unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.